

# Élection à l'Assemblée Générale de la Mutuelle Air France MNPAF

Le dépouillement des élections à la MNPAF a eu lieu le 25 janvier 2011 et a donné, concernant les **individuels/retraités**, les résultats suivants :

- Nombre de sièges à pourvoir : **25**
- Inscrits : **29 304**
- Votants : **14 896**
- Blancs/nuls : **392**
- Valablement exprimés : **14 504**

Liste	% des voix	Sièges obtenus
<b>L'ARAF</b>	<b>55,84</b>	<b>15</b>
Union des retraités PN	<b>15,43</b>	<b>4</b>
Mutualité et Démocratie	<b>11,69</b>	<b>3</b>
Force Mutuelle pour la Défense des Retraites	<b>9,23</b>	<b>2</b>
Compétence Fiabilité Démocratie Transparence	<b>4,25</b>	<b>1</b>
Protection Santé +	<b>3,55</b>	<b>0</b>

Des résultats dont l'ARAF peut légitimement être satisfaite.

En effet, l'ARAF a recueilli près de 56 % des voix contre 51 % lors des précédentes élections, il y a cinq ans en 2006.

Ses délégués à l'assemblée générale seront au nombre de 15 (sur 25), contre 14 en 2006 et 13 en 2001.

L'ARAF aura 4 administrateurs au Conseil d' Administration et occupera les 2 sièges du Bureau réservés aux individuels/retraités.

Un grand remerciement à tous les adhérents qui ont apporté ainsi leurs voix à la liste de l'ARAF. Cela ne peut que motiver davantage nos élus à défendre et défendre encore les intérêts des retraités !

Philippe Hache